

Pierre CHASTANET  
Hubert HENRY  
Erwan LE BŒUF  
Géraldine LE BRETON  
Carine LE RESTE

Experts-Comptables  
Commissaires aux comptes

Association  
LA SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN

Allée Nicolas Leblanc PIBS  
56000 VANNES

---

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

**QUEST CONSEILS VANNES**

36 boulevard de la Résistance - Immeuble Golfe Affaires  
CS 92092 - 56003 VANNES CEDEX

Tél. 02 97 26 73 00 - Fax 02 97 26 73 01 - Email : [contactvannes@ouestconseils.fr](mailto:contactvannes@ouestconseils.fr)

Cabinet Colin Henrio - S.A.S. au capital de 1 000 000 € - R.C.S. 876 680 166.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



# SOMMAIRE

---

1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

---

Association LA SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LA SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et la direction générale de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

7

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

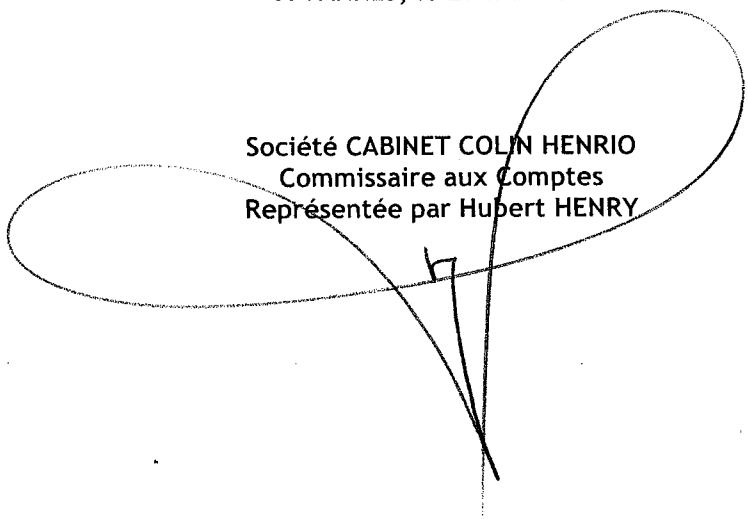
## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A VANNES, le 29 mai 2013

Société CABINET COLIN HENRIO  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par Hubert HENRY



## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	278		278	278	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	19 108	14 728	4 380	3 940	440
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 386</b>	<b>14 728</b>	<b>4 658</b>	<b>4 218</b>	<b>440</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	7 000		7 000	7 000	
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	243 598		243 598	73 525	170 073
Charges constatées d'avance	28 239		28 239		28 239
<b>TOTAL (II)</b>	<b>278 837</b>		<b>278 837</b>	<b>80 525</b>	<b>198 312</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>298 223</b>	<b>14 728</b>	<b>283 495</b>	<b>84 743</b>	<b>198 752</b>

**Bilan association(suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2012</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2011</b> (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	68 983	52 781	16 202
. Résultat de l'exercice	1 964	16 202	- 14 238
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>70 948</b>	<b>68 983</b>	<b>1 965</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	160 000		160 000
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>160 000</b>		<b>160 000</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	37 082	14 094	22 988
Autres	15 465	1 665	13 800
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>52 547</b>	<b>15 760</b>	<b>36 787</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>283 495</b>	<b>84 743</b>	<b>198 752</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

**OUEST CONSEILS VANNES**  
SAS Cabinet COLIN HENRIO  
36A boulevard de la Résistance  
CS 92092  
56003 VANNES CEDEX  
Siret : 876 680 168 00041

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2012</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2011</b> (12 mois)	Variation	%	
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
<b>Montants nets produits d'expl.</b>						
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			350 000	715 000	- 365 000	-51,05
Dons				120 970	- 120 970	-100,00
Cotisations			1 400	1 300	100	7,69
Legs et donations				120 000	- 120 000	-100,00
Produits liés à des financements réglementaires				262	- 262	-100,00
Autres produits			0			
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>351 400</b>	<b>957 532</b>	<b>- 606 132</b>	<b>-63,30</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>351 400</b>	<b>957 532</b>	<b>- 606 132</b>	<b>-63,30</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 937	1 614	1 323	81,97
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>2 937</b>	<b>1 614</b>	<b>1 323</b>	<b>81,97</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>354 337</b>	<b>959 146</b>	<b>- 604 809</b>	<b>-63,06</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>354 337</b>	<b>959 146</b>	<b>- 604 809</b>	<b>-63,06</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises et de matières premières						
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			1 175	33 788	- 32 613	-96,52
Services extérieurs			1 120	334 718	- 333 598	-99,67
Autres services extérieurs			125 220	352 096	- 226 876	-64,44
Impôts, taxes et versements assimilés			3 307	70 787	- 67 480	-95,33
Salaires et traitements			40 218	76 847	- 36 629	-47,66
Charges sociales			16 231	31 059	- 14 828	-47,74
Autres charges de personnels						
Subventions accordées par l'association						

**Compte de résultat association (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	2 102	1 748	354	20,25
Dotations aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	160 000		160 000	
Autres charges	3 000	41 901	- 38 901	-92,84
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>352 373</b>	<b>942 943</b>	<b>- 590 570</b>	<b>-62,63</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>				
Impôts sur les sociétés (V)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>352 373</b>	<b>942 943</b>	<b>- 590 570</b>	<b>-62,63</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>1 964</b>	<b>16 202</b>	<b>- 14 238</b>	<b>-87,88</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>354 337</b>	<b>959 146</b>	<b>- 604 809</b>	<b>-63,06</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				

**OUEST CONSEILS VANNES**  
**SAS Cabinet COLIN HENRIO**  
36A boulevard de la Résistance  
CS 92092  
56003 VANNES CEDEX  
Siret : 876 680 166 00041



## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 283 495,04 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 964,45 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN organise la 7ème édition de la fête maritime dans le cadre d'une animation culturelle et touristique d'une valorisation du patrimoine maritime.

Le rassemblement de bateaux traditionnels se déroule du 6 au 12 mai 2013 sur le golfe du Morbihan  
Conformément au plan comptable associatif, la partie des ressources attribuées par les collectivités pour la manifestation à venir et non utilisées à la clôture de l'exercice a été constatée au poste "Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement" pour un montant de 160000 euros au 31 décembre 2012.

L'association employait 3 personnes en CDD à la clôture de l'exercice.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 19 386

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	278			278
Immobilisations corporelles	16 566	2 543		19 108
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>16 844</b>	<b>2 543</b>		<b>19 386</b>

Amortissements et provisions d'actif = 14 728

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 626	2 102		14 728
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>12 626</b>	<b>2 102</b>		<b>14 728</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immo incorporelles	278	0	278	Non amortiss.
Inst.gene.agenc.amenag.divers	19 108	14 728	4 380	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>19 386</b>	<b>14 728</b>	<b>4 658</b>	

Etat des créances = 28 239

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	28 239	28 239	
<b>TOTAL</b>	<b>28 239</b>	<b>28 239</b>	

Charges constatées d'avance = 28 239

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

détail des charges au 31/12/2012

charges d'affrètements bateaux : 28239euros

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Etat des dettes = 52 547**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	37 082	37 082		
Dettes fiscales & sociales	15 465	15 465		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>52 547</b>	<b>52 547</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 9 666**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 565
Dettes fiscales & sociales	4 101
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>9 666</b>

#### Informations complémentaires sur le bilan passif

##### FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Montant à l'ouverture: 0  
 Dotation de la période: 160 000  
 Engagement à réaliser à la clôture: 160 000

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

---

Association LA SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

▪ CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A VANNES, le 29 mai 2013

Société CABINET COLIN HENRIO  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par Hubert HENRY

